



PAS DE MOYENS, PAS DE RENTRÉE !

GRAND MOUVEMENT DE PROTESTATION ET DE MOBILISATION LUNDI 2 MARS

Alors que le nombre d'élèves scolarisé-es poursuit sa baisse, le ministère maintient sa sinistre politique comptable concernant les postes d'enseignant-es.

Une nouvelle fois, **la CGT Éduc'action condamne cette démarche** et ne peut accepter ces suppressions alors que **maintenir le nombre de postes pourrait servir à améliorer l'encadrement des élèves, à renforcer les moyens de remplacement ou maintenir des écoles rurales, le tout au bénéfice de la scolarité et des conditions de travail.**

Avec **de telles mesures budgétaires**, le ministère de l'Éducation nationale et les gouvernements successifs indiquent clairement leur absence de volonté d'améliorer la situation de l'École mais bien de **poursuivre la destruction du Service public d'éducation, la détérioration des conditions d'étude des élèves et de travail des personnels**, tout en maintenant/accroissant la précarité au service de la reproduction sociale au sein de l'institution. Tout ce que dénonce la CGT Éduc'action et qu'elle combat avec les personnels.

Nous n'oublions pas dans le même temps **la situation des personnels administratifs** qui n'est pas meilleure puisqu'**aucune création de poste n'est prévue pour 2026**. Comme les années précédentes, il ne s'agira, pour le ministère, que de travailler au redéploiement des effectifs dans les académies, **et ce malgré des conditions de travail qui ne cessent de se dégrader.**

Nous continuons de réclamer **un vrai statut pour les AED** et la reconnaissance de leur métier.

Et nous accueillons avec scepticisme l'annonce de création de 1700 postes d'AESH supplémentaires. Si de nouveaux postes sont évidemment nécessaires, il serait bon de rendre ce métier attractif avec là aussi la **création d'un corps de catégorie B pour lutter contre la précarité des AESH.**

C'est pourquoi nous invitons à vous mobiliser le lundi 02 mars par la grève pour :

- **dénoncer** le manque de moyens **et exiger** les postes nécessaires au fonctionnement de votre établissement ;

- **vous donner le temps de vous réunir et de vous organiser** afin de mener les actions que vous jugerez nécessaires pour obtenir la satisfaction de vos revendications ;

- **rendre visible votre mobilisation localement** en organisant des rassemblements devant votre établissement.

N'hésitez pas à nous informer de votre mobilisation afin qu'on puisse vous conseiller, vous accompagner dans vos démarches et aider à la médiatisation de vos actions.

**Rentrée 2026,
une saignée :**

Niveau national :

- 1891 postes dans le 1er degré
- 1365 postes dans le 2nd degré

Dans notre Académie :

- 87 postes dans le 1er degré dont 22 en Eure-et-Loir, record de l'Académie

- 1800 heures postes dans le second degré soit 100 équivalents temps pleins

Pour nous contacter :

28@cgteduc.fr